Trust face à la «justice pleine de vice»

Le chanteur et le guitariste règlent leurs histoires d'argent au tribunal.

ernie Bonvoisin et Norbert Krief, chanteur et guitariste de Trust, se sont retrouvés hier devant le tribunal des référés de Paris. Ces deux tau-liers du plus formidable groupe de rock français des années 70 s'opposent sur la sortie de Ni Dieu ni maître, dernier album du groupe, déjà vendu à 30 000 exemplaires depuis le mois d'avril. Bernie, reconverti dans le cinéma, réclame tout simplement son retrait des bacs, plus 500000 francs de dommages et intérêts, au motif qu'il n'est pas satisfait du résultat final. Nono, devenu gui-tariste de Johnny Halliday, cons e plutôt que son ex-alter o refuse «d'assumer»

impatience. En 1996, le grou-pe se reforme après quinze ans d'absence. L'opus du retour, Europe et Haine, ayant fort bien surfé sur la nostalgie se-venties, les deux larrons retournent en studio deux ans plus tard. Norbert Krief assure la musique, Bernie Bonvoisin vient plaquer quelques paroles bien senties entre deux tour-



nie Bonvoisin, chanteur de Trust, réclame le retrait des bacs de «Ni Dieu ni maître», sorti en avril.

nages de films. Onze morceaux sont bouclés, une dizai-ne reste en jachère. Leur société commune, MBKB, est sur le point de signer un mégacon-trat avec la Warner, et puis plus rien. Le guitariste s'impatiente et, en janvier dernier, envoie une lettre un peu comminatoi re au chanteur surbooké. «Il m'avait fait lanterner, comme

Trust. Du coup, j'ai sorti les onze morceaux enregistrés en commun, plus un instrumen-tal. Mais les meilleures bandes, pas finalisées, je les sortirai un

jour, sous un autre nom.»

Contrefaçon. Me Deblanc, l'avocat de Bernie Bonvoisin, raconte une autre histoire. «Il

s'il ne voulait plus de l'étiquette Trust. Simplement, il n'est pas satisfait de ces chutes de studio: quand on plaque des paroles en fin de cession, vers 4 heures du matin, on dit parfois n'importe quoi.» L'affaire s'est suffisamment envenimée, par commu-niqués interposés, pour que Me Audinot, l'avocate de Norbert Krief, entame une procédure pour denigrement: «M.

de 250000 francs pour cet al-bum, et il nous accuse de contre

«Litige familial». Le président du tribunal des référés, Jean-Jacques Gomez, était hier tout surpris d'arbitrer un conflit entre des rockers dont l'hymne des années 70, Antisocial, qualifiait la justice de «putain pleine de vice» fort difficile à «violer». Son interrogation: ce litige artistique génère-t-il un péril im-minent? «Même Voici a fait un article sur cette affaire? Je pensais qu'il s'agissait d'une contre-pu-blicité à faire cesser rapidement...» Les parties lui ont donné un excellent prétexte pour reporter l'audience d'une semaine. L'avocat de la Sacem a égaré une partie de son dossier, celui de l'éditeur réclame au dernier moment le remboursement des avances, et tout le monde a communiqué ses ultimes conclusions avec retard... Bon père, le magistrat conclut ainsi: «Il s'agit d'un liti-ge presque familial. Si vous trou-vez d'ici là une solution amiable, n'hésitezpas.» • 2000
RENAUD LECADRE